# Une épargne réglementée à réformer

lundi 26 mai 2025

**Livret A, LDDS, LEP, PEL… une épargne réglementée à réformer.**

Livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), compte d'épargne logement (CEL), plan d'épargne logement (PEL)… En 2024, la quasi-totalité des Français possèdent un ou plusieurs livrets d'épargne réglementée pour un encours de plus de 950 milliards d'euros. Leur rendement pose toutefois question.

"Le livret A constitue le placement financier le plus répandu au sein de la population française. Son encours est en progression constante depuis 2017. À la fin de l'année 2023, il s'établissait à 414 milliards d'euros" souligne le rapport d'information de l'Assemblée nationale sur la rémunération de l'épargne populaire et des classes moyennes qui a été publié le 14 mai 2025.

**Une épargne réglementée mal rémunérée**

**Les produits d'épargne réglementée présentent des avantages :**

- leur parfaite liquidité (les épargnants peuvent retirer les sommes placées à tout moment) ;
- pour la plupart d'entre eux, l'absence de fiscalité (les intérêts perçus ne sont assujettis ni à l'impôt sur le revenu, ni aux contributions sociales) ;
- la garantie des dépôts par l'État.

**Ces avantages expliquent les taux de rémunération relativement faibles**